

TPCI ET TIR

RÉUNION DE TRAVAIL

LES PROPOSITIONS

LA DIRECTION GÉNÉRALE A RÉUNI CE MARDI 30 MAI LES REPRÉSENTANTS DES MONITEURS TPCI ET TIR POUR PRÉSENTER SES PROPOSITIONS. LES VOICI DE MANIÈRE EXHAUSTIVE.

LES PROPOSITIONS MÉTIERS DE LA DG

Concernant les moniteurs TPCI :

- **Attribution d'heures de sport sur temps de service : 1 h/ semaine.**
La **CFDT/ CFTC** souhaite que la volumétrie soit à minima de 2 h/semaine à l'instar ce de qui se fait pour les motards. Pour nous, une uniformisation des pratiques est souhaitable.
- **Réviser le contenu des formations en liaison avec l'école.**
- **Création du Rôle de référent national**
La **CFDT/ CFTC** a demandé qu'une note soit rédigée pour présenter son rôle, avec une diffusion individuelle à tous les moniteurs.
Nous avons également demandé qu'une adresse mail dédiée soit crée pour les échanges entre le référent national et les moniteurs.

Il reste à définir la question d'un forum d'échange sous OSMOSE ou autre.

Proposition de la mise en place d'un observatoire national de la sécurité (ONS)

L'ONS viendrait faire la synthèse des ORS et s'assurer de la mise en place des bonnes pratiques avec notamment :

- La transmission des fiches à tous les moniteurs et à l'ENDLR ;
- La hiérarchisation des fiches incident avec une alerte auprès du référent national lors de la création et la transmission des fiches.

Enfin, le circuit de transmission inclura la possibilité de transformer les informations des fiches en préconisations lors de la survenue de cas similaires.

L'ONS devrait se réunir pour la 1ere fois au deuxième semestre de 2023.

Nous avons pris note de ces avancées, néanmoins nous avons alerté l'administration sur les multiples tâches fléchées vers le référent national et la nécessité de mettre des moyens adaptés avec la montée en charge.

TPCI - TIR
Mai 2023

Pour le volet spécifique TIR

- La **formation au secourisme** sera introduite lors de la formation initiale avec un volet spécifique sur les blessures par balle.
- L'**Instruction cadre armement** est en cours de refonte avec l'ajout de cette formation

La **CFDT/ CFTC** a demandé que les moniteurs TPCI puissent également bénéficier d'une formation secourisme adaptée et que plus largement une réflexion soit menée sur la problématique du secourisme adapté aux risques de la surveillance.

Enfin il sera étudié la possibilité d'adapter certaines techniques directement en douanes sans en passer par une ré-écriture sous couvert de validation par le référent national et une étude en ONS.

Sur les revendications communes

- Le Directeur Général Adjoint a annoncé la « **mise à disposition de moyens convenables** » en indiquant que des consignes seraient données aux directions interrégionales. L'idée est de permettre la fluidification des demandes des moniteurs avec si besoin l'arbitrage du Référent National.
- Des **véhicules** sont en cours d'achat (entre 200 et 400) pour poursuivre le renouvellement de 2021. Une partie de ce parc sera affectée aux besoins des moniteurs.
- Affectation d'un **PC portable partagé**
Proposition **CFDT/ CFTC** : Attribution d'un PC à chaque référent Tir et TPCI
- Recensement des gymnases et locaux :
Mutualiser les installations avec Ministère de l'Intérieur, municipalités.
Proposition **CFDT/ CFTC** : Étendre à toutes les emprises existantes (Ministère de la Défense et autres).

La Direction Générale travaille également à suivre le respect de l'obligation d'effectuer les formations TPCI et TIR.

Une **instruction cadre** est en cours de rédaction reprenant les divers cas de figure pouvant se présenter.

Sur la valorisation des qualifications

L'administration propose qu'un avis objectif sur l'activité du moniteur soit rédigé par l'officier de tir ou référent observatoire sécurité afin de **valoriser les actions de formation** effectuées.

Il s'agit de valoriser la manière de servir et le travail effectué comme moniteur.

Une expérimentation doit démarrer dans plusieurs DI pour donner ensuite lieu à un référentiel de notation.

La **CFDT/ CFTC** ne s'oppose pas à la production de cet avis pourvu qu'il soit porté par un praticien qui constate concrètement l'investissement des moniteurs dans le cadre de leurs fonctions.

Dans la même idée une **modification des LDG** est en préparation pour ajouter la **reconnaissance des qualifications détenues**.

Enfin RH2 travaille à ce que les **diplômes de moniteurs Tir et TPCI soient inscrits dans le RNCP** (Répertoire national des certifications professionnelles).

La **CFDT/ CFTC** a demandé que soient étudiées la fusion des habilitations déjà détenues et leur validation au titre des acquis de compétences.

Il a également été proposé que certains diplômes d'État (Diplôme d'éducateur sportif notamment) soient repris notamment pour la sélection lors des candidatures pour les fonctions de moniteur Tir et TPCI.

Sur la valorisation des qualifications

L'administration reconnaît le besoin d'attribuer du **temps de préparation** aux moniteurs.

Après discussion la proposition est portée à **une semaine par an**.

Animation du réseau

L'administration annonce des **nouveaux supports techniques** dont la refonte de l'application Mélusine pour permettre :

- La mise en place de supports pédagogiques sur plateforme ;
- L'établissement de planning de formation et des calendriers partagés entre moniteurs.



Pour La **CFDT/ CFTC** cette piste en phase d'expression de besoin doit nécessairement être testée à tous les stades de son élaboration par des praticiens qui verront les difficultés de fonctionnement et seront en mesure de faire des remontées aux créateurs du logiciel.

- La refonte de **SAGA** pour le suivi des armes et des munitions avec moins de gestion pour les moniteurs notamment le suivi du nombre de munitions tirées.
- Un nouvel applicatif qui remplacera **CLAF** et qui permettra le suivi des carnets de tir et informations/habilitations pour les agents. Cela afin d'éviter les pertes d'informations lors des mutations des agents.

La **CFDT/ CFTC** a fait la proposition de pouvoir reprendre certaines qualifications déjà détenues. Par exemple pour le tir la transposition des qualifications de moniteur de tir détenues dans un cadre militaire ou administratif. Cet élément doit être étudié mais à bien été noté par l'administration.

Revoir les formations en adaptant les contenus

Nous avons rappelé la nécessité de relier les contenus pédagogiques de l'école aux attentes du terrain.

Pour La **CFDT/ CFTC** il est important que l'ENDLR puisse produire du contenu pédagogique qui tienne compte des remontées de terrain, en faisant appel aux compétences détenues par les moniteurs et en étant en capacité d'absorber et d'adapter des contenus pédagogiques d'autres administrations.

À ce titre nous avons rappelé que les modules « visite domiciliaire », « milieux confinés » et « périple meurtrier » nécessitent une constante mise à jour ce qui représente une charge de travail importante.



Propositions indemnitaires

Après une passe d'arme entre le DGA et les représentants du personnel nous avons enfin pu obtenir un chiffre :

90 000 euros d'enveloppe globale annuelle pour tous les moniteurs confondus avec un variable selon la charge de travail exercée.

Répartie entre les 244 moniteurs TPCI et les 220 moniteurs de tir, cela revient à 16,30 € par mois ou 204 € par an.

Cette proposition est insuffisante pour la **CFDT/ CFTC**.

Nous avons proposé de la cumuler avec une rémunération pour toutes les formations occasionnelles qui vont au-delà de la formation TIR/ TPCI initiale.



Cette proposition qui fait l'unanimité des représentants du personnel présents a été portée à l'administration qui doit maintenant la valider.

Nous avons fait confirmer que les collègues qui ont effectué des formations occasionnelles au titre de la formation chef d'équipe seraient indemnisés de façon rétroactive.

Une note est à la signature et doit être diffusée sous peu.

Propositions diverses

Intégrer dans les nouveaux projets immobiliers d'unité l'espace pour un dojo.

La construction d'un deuxième stand de tir est en cours de réflexion sur le site de l'ENDLR.

A titre anecdotique le DGA a proposé la création d'un insigne de type brevet pour les moniteurs TPCI.

**Nous attendons maintenant la réponse de l'Administration à nos amendements.
Nous vous la ferons parvenir dès réception.**